



6A7 du Jeudi 11 septembre 2014

Révision de la loi sur l'aménagement du territoire

Aperçu		Le 3 mars 2013, le peuple votait la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire. La nouvelle loi doit garantir un développement plus compact du milieu bâti, préserver le paysage et maintenir l'attrait de la Suisse comme lieu de résidence et de travail. Etat des lieux sur la procédure en cours et tour d'horizon des possibles conséquences pour les propriétaires actuels.		
Intervenants		Jérôme LugrinPrésentation de Jardin Lugrin, une entreprise paysagiste du Pays-d'Enhaut ? Saanenlandwww.jardinlugrin.chYves NoirjeanChef de la division aménagement communal au service du développement territorial, Etat de Vaud, Département de l'Intérieurwww.vd.ch/autorites/departements/dte/developpement-territorialTélécharger la présentation		
Horaire		18h00 ? 19h00 conférencedès 19h00 : apéritif		
Lieu		Restaurant Le Richemont, 1er étage,		

